

PRÉFET DE LA CHARENTE

Angoulême, le 30 OCT 2012

Direction départementale des territoires

Service Eau – Environnement - Risques  
Unité environnement et milieux naturels

Affaire suivie par : Anne-Marie Gallo-Chollon  
Tél. : 05 17 17 38 57  
[anne-marie.gallo-chollon@charente.gouv.fr](mailto:anne-marie.gallo-chollon@charente.gouv.fr)

COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000  
du site « Forêt de la Braconne »

Réunion du 16 octobre 2012

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Forêt de la Braconne » s'est réuni le 16 oct 2012, dans la salle municipale de Bouex, sous la présidence de Mme Gallo-Chollon, chargée de mission Natura 2000, à la direction départementale des territoires de la Charente.

Participaient à la réunion :

M. Michel CUNY, maire de Rivières et président de la CDC Bandiat-Tardoire,  
M François LEFEBVRE, adjoint au maire de Rivières,  
M. Jean-Claude POT, adjoint au maire de Mornac,  
M. Xavier CHAYGNEAUD-DUPUY, maire de Bunzac,  
M. Jean-Marie ROY, adjoint au maire de Bouex,  
Mme Danièle RAINAUD, Charente Nature,  
M. Patrice MOREAU, représentant l'ONF,  
M. Dominique LECHAT, représentant le comité départemental de la randonnée pédestre,  
M Jean-Michel LAFORGE, représentant le syndicat miste pour l'équipement touristique Braconne-Bois blanc,  
M. Guy BRANCHUT, conseiller général du canton de La Rochefoucauld et maire de Brie,  
Mme Liliane BELLOTEAU, maire adjoint de la Rochette,  
M. Patrice MOREAU, Office National de la Forêt (ONF),

Assistaient également à la réunion :

Mme Sandrine JACQUELIN, animatrice du site (ONF),  
M. Yann ROLLAND, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Etaient excusés :

M Marc MOUNIER, Centre Régional de la Propriété forestière (CRPF).  
M. Pierre LANDRE, représentant les forestiers privés et le syndicat départemental de la propriété privée rurale de Charente (SDPPR),  
Mme Brigitte BAPTISTE, maire de Touvre,  
M. Daniel NIOT, maire de Garat,  
M. Jean-Pierre VERQUIN, adjoint au maire de Garat.

Anne-Marie Gallo-Chollon souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie la municipalité de Bouex d'avoir mis une salle à disposition pour la tenue de la réunion. Elle informe qu'elle est chargée de représenter M. Papet, secrétaire général de la préfecture, retenu par d'autres obligations.

Après le tour de salle de présentation, la présidente donne la parole à Yann Rolland afin qu'il indique le contexte de la réunion en lien avec l'ordre du jour.

Sur ce site, la démarche d'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) mené par le cabinet IEA, a démarré en avril 2008. Après la phase de diagnostics, des groupes de travail, auxquels ont participé des acteurs de terrain, ont déterminé les grands objectifs et les objectifs opérationnels. Ils ont défini les actions à mener et enfin ont contribué à la rédaction de la charte.

Le projet ainsi établi a été soumis au comité scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) pour validation une première fois, le 15 septembre 2011. Des compléments étant nécessaires, un 2<sup>e</sup> passage a eu lieu le 10 novembre 2011, il a alors reçu un avis très favorable.

Le DOCOB a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 29 mars 2012.

La suite logique était de proposer aux collectivités et à leurs groupements de prendre la présidence du COPIL. Aucune collectivité n'ayant souhaité s'engager dans cette voie, c'est l'Etat qui continue à assurer la présidence du COPIL pour une durée de trois ans.

S'agissant de l'animation, un appel d'offres a été lancé et l'ONF a été retenu comme structure porteuse de l'animation. La réunion de ce jour a pour but de présenter la nouvelle animatrice et le programme d'animation qu'elle compte mettre en œuvre.

La parole est donc donnée à Sandrine Jacquelin. Elle indique en préambule qu'elle travaille au sein de l'ONF depuis deux ans, en tant que chargée d'études naturalistes. Après quelques rappels sur l'historique de la désignation du site et de l'élaboration du DOCOB, elle expose les enjeux faunistiques et floristiques du site. Elle indique ensuite le contenu de la mission d'animation et la composition de l'équipe animatrice.

Puis elle expose le détail des actions qui vont être mises en œuvre avec leur degré de priorité et le calendrier prévisionnel qui va jusqu'à mi 2015. Tous ces points sont détaillés dans le diaporama joint au présent compte-rendu.

La question de l'extension du périmètre du site se pose en priorité. Yann Rolland indique que le cabinet d'études IEA qui a rédigé le DOCOB a proposé des zones dans le cadre du diagnostic écologique. Ce diagnostic a été validé en comité de pilotage. Ces propositions serviront de base pour l'élaboration du projet d'extension. La procédure prévue en la matière commence par la consultation des collectivités, à la suite de laquelle une synthèse est réalisée par la préfecture. Ensuite le projet remonte au ministère de l'écologie qui demande l'avis du Museum national de l'histoire naturelle (MNHN) et du ministère de la Défense. Si l'avis est favorable c'est la commission européenne qui prend la décision qui aboutira à la modification de l'arrêté. Monsieur Chaigneaud-Dupuy dit qu'il peut donc rassurer les riverains inquiets en leur rapportant que cette démarche d'extension se fera dans la concertation.

M. Branchut propose de présenter le diaporama dans les conseils municipaux pour informer les élus. Yann Rolland répond qu'il est tout à fait possible de faire intervenir l'animatrice afin d'informer sur la vie du site. Au cours des trois années, il lui sera possible de répondre aux 14 communes membres.

M. Cuny signale que le syndicat de pays Horte et Tardoire souhaiterait être associé au comité de pilotage. Ils ont élaboré une charte forestière. La présidente répond qu'il leur suffit d'adresser un courrier à la DDT pour demander à faire partie du COPIL.

M. Laforge demande s'il existe une structure pour la sylve d'Argenson. Yann Rolland répond par la négative : il s'agit d'une réserve biologique domaniale intégrale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la présidente clôt la séance en remerciant les participants présents et à nouveau la municipalité de Bouex pour son accueil.

La Présidente,



Anne-Marie Gallo-Chollon

